



Futsal



Futsal



Pratique Futsal 100% Féminine

Catégorie U12-U13F

Saison 2025-2026



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ





Préambule :

Dans le cadre du développement des pratiques impulsée par la F.F.F (Fédération Française de Football), les districts de football ont pour mission de proposer du Futsal dit « associé » et ou du Futsal dit « spécifique » sur leurs territoires respectifs. Dans ce sens notre district a souhaité proposer cette pratique aux catégories U12 et U13F avec la mise en place d'une épreuve Futsal.



Modalités de participation :



Les incontournables à savoir avant de s'engager :

Nombre de joueurs(es) : le nombre de joueuses présentes par équipe est de 10 au maximum.

(NB : 5 titulaires et 5 remplaçantes).

Catégories autorisées – U12-U13F :

U11F(né(s en 2015 ; 1 max)

U12F(né(e)s en 2014)

U13F(né(e)s en 2013)

Inscription (gratuite) :

2 équipes maximum par club ou entente ou groupement sera permis

(le nombre par club sera en lien avec le nombre de créneaux de gymnases possibles)

Système de l'épreuve :

x tours de brassage pour désigner x équipes participantes à un rassemblement final.

Jour de pratique :

l'épreuve se déroule le samedi et/ou le dimanche selon les disponibilités des gymnases (*horaire spécifique à chaque site d'accueil*).

Double pratique autorisée :

possibilité pour les clubs engagés de doubler la pratique dans le week-end (*1 jour d'intervalle à respecter entre pratique herbe et pratique futsal*).

Créneaux de gymnase : tout club s'engageant se devra de faire le maximum auprès de sa municipalité pour proposer à la commission un ou plusieurs créneaux de gymnase.

Plus il y aura de créneaux proposés, plus les enfants auront la possibilité de participer !





Modalités de participation (suite) :



Je souhaite engager mon club, voici le protocole à suivre :

Etape 1 : s'engager en remplissant le Googl Form suivant :
<https://forms.gle/PDfiTxNtucndVFkt6>



Etape 2 : préciser son nombre équipe ainsi que la disponibilité ou non d'un gymnase.

Ce Qu'il Faut Retenir :

- je confirme ou non la volonté d'engager mon club dans l'épreuve.
- Je précise si mon club sera en mesure d'avoir accès au gymnase de ma commune.
 - Je précise mon nombre d'équipes.



Date butoir de pré-engagement = MARDI 6 JANVIER 2026



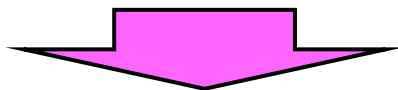


Offres de pratique :



Futsal

CATEGORIE U12-U13F



2 à 4 dates potentielles :

2 à 3 tours de brassages + 1 rassemblement final

Pré-requis de participation :

jeunes licenciés F.F.F (*licence libre ou licence futsal*)

engagement administratif club (*1 catégorie = 1 engagement*)

Mise à disposition d'un créneau de gymnase par catégorie engagée
fortement souhaitée



Formule compétitive : plateaux avec cumul de points + finale départementale **OU** plateaux avec système de qualification + finale départementale.

NB : la formule sera décidée à la suite du nombre de clubs engagés et au nombre de gymnases déclarés disponibles.





Calendrier sportif prévisionnel :



U12-U13F	
VACANCES SCOLAIRES	
Week-end des 10 et 11 janvier 2026	
Week-end des 17 et 18 janvier 2026	J1
Week-end des 24 et 25 janvier 2026	
Week-end des 31 janv et 1 ^{er} févr 2026	J2
Week-end des 7 et 8 février 2026 (vacances scolaires)	J.R
Week-end des 14 et 15 février 2026 (vacances scolaires)	RASSEMBLEMENT FINAL
Week-end des 21 et 22 février 2026 (vacances scolaires)	
Week-end des 28 fév et 1 ^{er} mars 2026	
Week-end des 7 et 8 mars 2026	
N.B : Les dates proposées sont prévisionnelles et la commission se réserve le droit de les modifier si besoin en est.	



ANNEXE 3 : NOMBRE D'EQUIPES POSSIBLE :

Dans le cas où il est validé la possibilité pour un club d'engager plusieurs équipes dans la même catégorie, la logique à respecter pour engager le nombre d'équipes est la suivante :

Nombre de licenciés (2 années d'âges de la catégorie concernée)		Nombre d'équipes possibles
1 à 13 licenciés	➡	1 équipe à 5
14 à 21 licenciés	➡	2 équipes à 5
22 à 31 licenciés	➡	3 équipes à 5
32 licenciés à ...	➡	4 équipes à 5

N.B : la commission se basera sur le nombre de licenciés réels par club au 1^{er} décembre 2025 ; En cas d'incohérence entre votre nombre de licenciés sur une catégorie et vos engagements, une régulation sera alors opérée par la commission.



Pour conclure ...



Le Futsal 100% Féminin, ce qu'il faut retenir en quelques mots :

- ✓ Une épreuve gratuite et ouverte à l'ensemble des clubs ayant une équipe U12-U13F (*ou à minima 5 joueuses*).
- ✓ Une épreuve sportive permettant de découvrir la pratique du Futsal.
- ✓ Une offre pouvant garantir la continuité d'apprentissage de vos joueuses.



Claude Fort

Animateur Commission
"Développement du foot féminin"

06 78 09 73 31
✉ antornac.c.fort@wanadoo.fr



Léo Martinez

Conseiller Technique
Départemental (DAP)

06 23 15 81 12
✉ lemartinez@foot16.fff.fr

